



# Assemblée Générale

**17 mars 2007**  
**Lannion**

[www.aeee.fr](http://www.aeee.fr) – [contact@aeee.fr](mailto:contact@aeee.fr)

# Plan

---

- Bilan moral
- Bilan financier
- Modification du règlement intérieur
- Discussion, orientations, questions diverses
- Élection du nouveau Conseil d'Administration
- Pot de l'amitié

---

# Bilan moral



# Objectifs de l'Association

---

- ◆ Établir et maintenir de **bonnes relations** entre tous les diplômés, relier les promotions nouvelles et antérieures, utiliser les rapports ainsi créés aussi bien dans l'intérêt général qu'au profit des diplômés
- ◆ Contribuer à la **défense des titres et diplômes** délivrés par l'ENSSAT, aider à tout objectif présentant un intérêt pour la renommée de l'école
- ◆ Faciliter l'**insertion des nouveaux diplômés** dans la vie professionnelle
- ◆ Aider les élèves-ingénieurs pour la **recherche de stages**
- ◆ Développer les relations des diplômés avec le **monde industriel**
- ◆ Contribuer au perfectionnement et à l'adaptation de l'**enseignement**
- ◆ Faciliter la mise à jour des **connaissances** des membres
- ◆ Faire bénéficier aux élèves-ingénieurs des **compétences** des diplômés
- ◆ Soutenir sur le **plan social** ou de l'**entraide** tout membre ou tout élève-ingénieur qui en éprouverait le besoin

# Adhérents 2005-2006

■	<b>Membres actifs</b>	<b>62</b>
◆	promotion 2006	16
◆	promotions 2003, 2004 et 2005	24
◆	promotions 1989 à 2002	22
■	<b>Membres associés</b>	<b>2</b>
◆	élèves-ingénieurs de l'ENSSAT	2
◆	autres	0
■	<b>Autres membres</b>	<b>1</b>
◆	membre de droit	1
◆	membres d'honneur	0
◆	membres bienfaiteurs	0
■	<b>Total</b>	<b>65</b>
◆	rappel pour 2005-2006 : 31	

# Notre action (1/3)

---

## ■ Action n°1 : Annuaire

- ◆ Autorisations de publication (718 réponses seules 53 négatives)
- ◆ Mise à jour de la base de données
- ◆ Sollicitations des entreprises pour la publication de publicités dans l'annuaire : 60 dossiers de sponsoring envoyés, 2 publicités

## ■ Mise en place de l'Observatoire

- ◆ Convention entre l'ENSSAT et l'AAEE pour un organe commun prenant en charge le suivi des diplômés à travers des études
- ◆ Enquête de mars 2006 réalisées sur les promos 2003, 2004, 2005
- ◆ Rédaction d'un document de synthèse de cette enquête
- ◆ Enquête commune avec le CNISF (317 participants)

# Notre action (2/3)

---

## ■ Publications de l'association

- ◆ Bulletin de juillet puis abandon
- ◆ Création d'une "lettre électronique" donnant les nouvelles de l'AAEE et de l'ENSSAT (événements étudiants, ...)

## ■ Maintien à jour des connaissances

- ◆ Mise en ligne des cours donnés à l'ENSSAT actuellement pour que les anciens est accès à des formations sur le sujet : COMADEC
- ◆ Charte prête à faire approuver par le prochain CA

## ■ Convention avec l'ENSSAT

- ◆ Convention prête à faire approuver par le prochain CA

# Notre action (3/3)

---

## ■ Attribution des prêts d'honneur

- ◆ Création d'une commission au sein du CA pour recevoir les étudiants et prendre les décisions d'attribution
- ◆ 3 étudiants vus en 2006 : 1 prêt d'honneur attribué
- ◆ Un budget serré ne permettant pas d'aider outre-mesure

## ■ Un lien avec les étudiants

- ◆ Participation au Forum de l'ENSSAT
- ◆ Relai des messages des projets étudiants vers les anciens
- ◆ Suivi du projet Gala régulier avec une participation importante de différents anciens chefs de projet Gala.
  - Subvention de l'association
  - Échanges enrichissants pour les étudiants (demandeurs)



---

# Bilan financier



# Caisse principale : Recettes 2006-2007

■ Adhésions		775,00 €
◆ membres actifs	725,00 €	
◆ élèves-ingénieurs (à l'adhésion)	50,00 €	
■ Dons		201,00 €
■ Divers		226,50 €
◆ expédition du Livre des 20 ans	187,20 €	
◆ intérêts bancaires	39,30 €	
■ <b>Total des recettes</b>		<b>1 202,50 €</b>

# Caisse principale : Dépenses 2006-2007

■ Gala		1145,00 €
◆ Gala 2006 (subvention, entrées)	645,00 €	
◆ Gala 2007 (subvention)	500,00 €	
■ Annuaire		111,83 €
◆ expédition des dossiers de sponsoring	111,83 €	
■ Divers		115,70 €
◆ domaine et hébergement aae.fr	19,02 €	
◆ frais bancaires	65,90 €	
◆ pot pour l'Assemblée Générale 2006	25,78 €	
◆ divers	5,00 €	
■ Total des dépenses		<b>1 372,53 €</b>

# Caisse principale : Bilan 2006-2007

---

■ Recettes	1 202,50 €
■ Dépenses	- 1 372,53 €
◆ incluant la subvention de 2 Gala	
■ <b>Bilan</b>	<b>- 170,03 €</b>

# Caisse de secours : Bilan 2006-2007

■ Recettes		2 087,82 €
◆ subvention de l'Enssat	2 000,00 €	
◆ dons des membres	69,99 €	
◆ intérêts bancaires	17,83 €	
■ Dépenses		504,57 €
◆ prêt d'honneur	504,57 €	
■ Bilan		<b>1 583,25 €</b>

# Actifs au 17 mars 2007

■ Caisse principale		1 626,18 €
◆ Compte courant	172,18 €	
◆ PayPal	4,00 €	
◆ Livret	1 450,00 €	
◆ rappel au 18 mars 2006 : 1 796,21 €		
■ Caisse de secours		2 780,83 €
◆ rappel au 18 mars 2006 : 1 197,58 €		
■ <b>Actif total</b>		<b>4 407,01 €</b>
◆ rappel au 18 mars 2006 : 2 993,79 €		
■ Vote d'approbation à main levée		

# Budget prévisionnel pour 2006-2007

■ Recettes		3 200,00 €
◆ adhésions et dons	1 000,00 €	
◆ publicités dans l'annuaire	1 200,00 €	
◆ vente de l'annuaire	1 000,00 €	
■ Dépenses		2 785,00 €
◆ Gala 2008	600,00 €	
◆ impression de l'annuaire	1 800,00 €	
◆ expédition du Livre des 20 ans	185,00 €	
◆ divers	200,00 €	
■ Total		415,00 €

---

# Modification du règlement intérieur





# Modification de la cotisation

---

- Proposition de cotisations pour 2007 : Article 9 du RI
  - ◆ Membres actifs : 20 € avec un annuaire
  - ◆ Membres associés : 20 €
  - ◆ Membres associés élèves-ingénieurs à l'ENSSAT : 5 €

# Ajustements du RI (1/2)

- Un RI légèrement modifié
  - ◆ Des clauses modifiées pour prévoir la publication de l'annuaire
    - Article 5 : *radiation automatique sans audition*
    - Article 6 : *définition des fautes graves et non plus des causes de radiation, la diffusion de tout document est soumise à autorisation du CA*
  - ◆ Une cotisation ramenée à une année civile de date à date
    - Article 7 : *suppression du laïus sur l'adhésion tardive*
    - Article 8 : *modification complète de l'article*
- Vote sur la rétroactivité de la mesure pour les adhérents ayant cotisé après le 1<sup>er</sup> janvier 2007

# Ajustements du RI

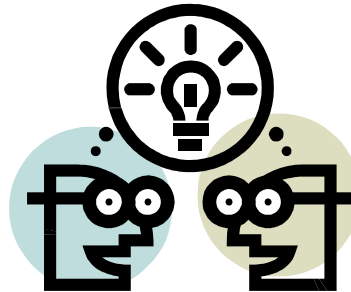
---

## ■ Un RI légèrement modifié (suite)

- ◆ Une meilleure adéquation avec notre fonctionnement pour l'attribution des prêts d'honneur
  - Article 23 : *réunion du CA non obligatoire pour une attribution*
- ◆ Des ajustements mineurs
  - Titre : *date de modification*
  - Article 3 : *voix délibérative aux membres d'honneur*
  - Article 10.1 : *délai avant la radiation d'un administrateur*
  - Article 22 : *terminologie ('sections' remplace 'groupes')*

---

# Discussion Orientations Questions diverses



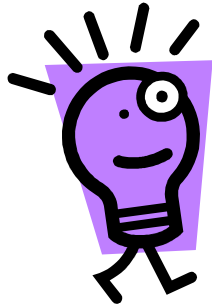
# Orientations 2007

## ■ Actions en cours :

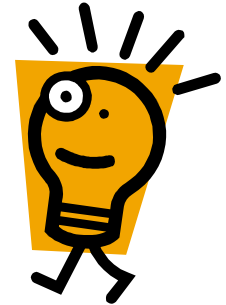
- ◆ Publications
  - Publication de l'annuaire prévue début avril
  - Une lettre électronique dès avril pour faire un bilan
- ◆ Conventions
  - Signature avec l'ENSSAT début avril
- ◆ Enquêtes
  - Enquête 2007 prête lancement en avril
  - Relancer les anciens pour le CNISF
- ◆ Maintien à jour des connaissances
  - Discussions à (ré)-engager
  - Projet de TP participatifs, conférences ?
- ◆ Adhésion au CNISF ?
  - Conditions d'adhésion remplies en cette 3<sup>ème</sup> année d'existence
  - Permettrait d'inscrire nos ingénieurs au "Répertoire Français des Ingénieurs"

# Place au débat

---

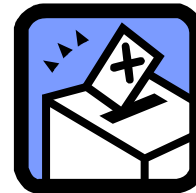


- Démocratie participative de l'AEE :
  - ◆ Quelles justes missions pour 2007 ?



---

# Élection du nouveau Conseil d'Administration



# Quelques rappels

---

## ■ Composition

- ◆ de 4 à 15 membres
- ◆ diplômés, élèves-ingénieurs, enseignants...
- ◆ au moins un diplômé : le président
- ◆ **membre de droit** nommé par le directeur de l'ENSSAT

## ■ Remarques

- ◆ travail effectué par **e-mail** pour l'essentiel : inutile de tous habiter dans le Trégor ou en Bretagne
- ◆ **mixage** des filières et des promotions



# Membres actuels

## ■ Élus jusqu'en 2008

- ◆ Clément Girard
- ◆ Kristell Moëlle
- ◆ Aurélia Poivre (Body)      secrétaire
- ◆ Sébastien Poivre
- ◆ Cédric Seureau      président
- ◆ Erwann Thoraval

## ■ Sortants

- ◆ Carole Arnaud
- ◆ Édouard Bougon
- ◆ Sylvain Camus      trésorier
- ◆ Chakra Chak
- ◆ Daniel Chillet      vice-président
- ◆ Gwenaëlle Houssay
- ◆ Hugues Leprieur
- ◆ Delphine Verbyst

## ■ Membre de droit nommé par le directeur de l'ENSSAT

- ◆ Hélène Dubois (depuis mars 2006)

# Candidats

nom	qualité	voix	élu	nom	qualité	voix	élu
Édouard Bougon	LSI 2						
Sylvain Camus	2001						
Daniel Chillet	1992						
Hugues Leprieur	1991						
Delphine Verbyst	2003						

- Sièges à pourvoir : de 1 à 8 (dont 7 pour 2 ans)

# Élection du C.A. (1/4)

## article 12 du règlement intérieur

- ◆ Le président affiche le **nombre minimal** et le **nombre maximal** de sièges à pourvoir (étant donnés les administrateurs dont le mandat continue et le membre de droit). Quoiqu'il en soit, le nombre minimal est au moins égal à un.
- ◆ Le président affiche la **liste alphabétique des candidats**, chacun étant au moins accompagné de sa qualité (membre actif, membre associé, membre d'honneur).
- ◆ En tout état de cause, le scrutin **ne peut avoir lieu** s'il est impossible d'obtenir un conseil d'administration conforme aux statuts et au règlement intérieur à son issue (nombre et qualités des membres).
- ◆ Le président désigne **de un à quatre assesseurs**, parmi les membres qui ne sont pas candidats (dans la mesure du possible), pour gérer le déroulement du scrutin.

# Élection du C.A. (2/4)

---

- ◆ Chaque candidat peut **prendre la parole**, pendant cinq minutes maximum.
- ◆ Les assesseurs distribuent le **matériel de vote** (bulletins vierges, stylos...).
- ◆ Chaque membre **remplit son bulletin**, en y inscrivant les noms d'un nombre de candidats compris entre le nombre minimal et le nombre maximal de sièges à pourvoir. Il n'est **pas possible de voter « blanc »**. Les membres disposant de pouvoirs remplissent autant de bulletins qu'ils ont de pouvoirs en sus du leur.
- ◆ Les assesseurs **ramassent les bulletins contre émargement**. Les membres disposant de pouvoirs indiquent les noms de leurs mandants.

# Élection du C.A. (3/4)

---

- ◆ Les assesseurs **dépouillent les bulletins**, y compris les bulletins par correspondance, vérifient les pouvoirs et comptent le nombre de voix attribuées à chaque candidat. Tout bulletin illisible, ambigu, comportant plusieurs fois le même nom, comportant le nom d'une personne non candidate, ne comportant pas le bon nombre de noms ou comportant des signes distinctifs **est considéré comme nul**.
- ◆ Le président affiche le **nombre de bulletins valides** et le **nombre de voix** obtenues par chaque candidat.
- ◆ Le président demande aux candidats s'ils veulent **se désister**. Les noms des candidats se désistant sont rayés. À partir de cet instant, les candidats ne peuvent plus se désister (ils ne peuvent que démissionner s'ils sont élus).

# Élection du C.A. (4/4)

- ◆ Si l'élection d'un membre actif est nécessaire, le **membre actif ayant obtenu le plus de voix** est immédiatement élu.
- ◆ Sont également élus suffisamment de candidats pour **pourvoir le nombre minimal de sièges**, en sélectionnant les candidats ayant obtenus le plus de voix ;
- ◆ Parmi les candidats restants, ceux dont le nom a été inscrit sur au moins **un dixième des bulletins valides** sont également élus, jusqu'à concurrence du nombre maximal de sièges à pourvoir ;
- ◆ En cas d'égalité sur les nombres de voix, les candidats **les plus vieux** l'emportent.
- ◆ En cas **de litige ou de toute situation exceptionnelle**, le président est habilité à prendre toutes les décisions nécessaires, après consultation des assesseurs et des membres du conseil d'administration. Il peut notamment, unilatéralement, adapter la présente procédure ou exclure des individus de la séance.

# Assemblée Générale Ordinaire

---

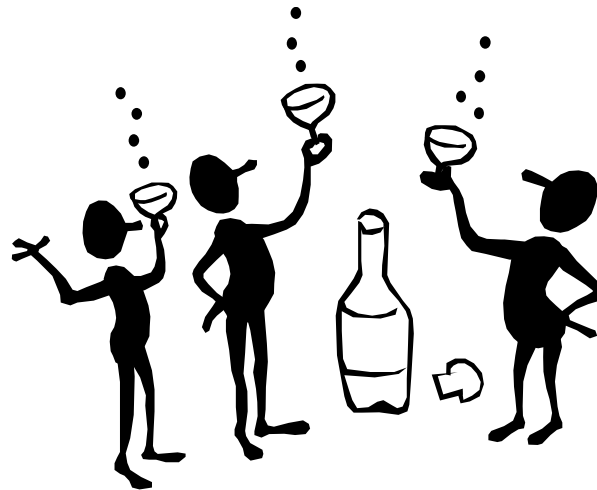
Le nouveau Conseil d'Administration est élu

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 2007 de l'AAEE

---

---

**AVEC**  
ASSOCIATION DES ANCIENS  
ÉLÈVES DE L'ENSSAT



---

*Merci pour votre attention !*